

Questions orales

M. Hees: J'ai une dernière observation à faire, monsieur l'Orateur. Je n'aurais pas cru que les choses s'étaient détériorées à ce point et étaient si mauvaises.

* * *

LES POSTES**LA PROTESTATION DU SYNDICAT DES POSTIERS AU SUJET DE L'INITIATIVE DE L'UNION DES FACTEURS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Postes s'il a reçu un télégramme d'un représentant du Syndicat des postiers du Canada dans lequel ils reprochent aux membres du l'Union des facteurs du Canada d'avoir mis sur pied leur propre service postal en Nouvelle-Écosse, ce qui, selon les dirigeants du Syndicat des postiers, est absolument contraire à la loi?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai bien reçu leur télégramme et j'ai proposé qu'on réponde par télégramme au représentant du Syndicat canadien des postiers pour lui faire savoir que le ministère de la Justice a été saisi de l'affaire et qu'il agira avec la même diligence que d'habitude . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Qu'est-ce que Basford va dire à ce sujet?

M. Mackasey: . . . ce qui veut dire qu'une décision sera prise un de ces jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Fairweather: Cela aidera le ministère de la Justice.

M. Mackasey: En attendant, il convient de féliciter certains Canadiens pour leur esprit d'initiative et de leur souhaiter bonne chance.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Cette initiative est imitée, je suppose, dans environ 20 centres, où les postiers ont repris le travail. Je conseillerais au représentant du Syndicat des postiers du Canada qui a envoyé le télégramme d'intensifier un peu ses communications avec son président et l'équipe des négociateurs pour aplanir les quelques divergences de vue qui subsistent entre notre position et celle du syndicat.

Je profite de l'occasion pour signaler au député qui est la critique des consommateurs pour l'opposition, qu'il a déformé les faits dans la question qu'il a posée au premier ministre. Le règlement proposé au Syndicat des postiers respecte les lignes directrices.

Des voix: A l'ordre.

M. Baker (Grenville-Carleton): Tenez votre conférence de presse hors de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre.

[M. Jamieson.]

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**L'OPPOSITION À CERTAINES IDÉES DU PRÉSIDENT—LA REPRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT À L'AUDITION DE LA COUR FÉDÉRALE**

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une très grave question au ministre de la Justice au sujet d'une demande présentée à l'Office national de l'Énergie par Canadian Arctic Gas Pipeline Limited et Foothills Pipelines Limited de Calgary. Le comité des ressources de l'Arctique canadien a déposé un avis officiel d'opposition. Le ministre de la Justice, son ministère ou le gouvernement ont-ils examiné cette opposition concernant M. Marshall Crowe, président de ce comité, voulant qu'il aurait certaines idées préconçues quant aux demandes présentées par les deux grands consortiums en question? Il s'agit d'une requête ou d'une motion d'interdiction visant à empêcher le président d'assister aux séances. Or, c'est un diplômé d'une université de l'Ouest qui a occupé des postes importants dans la Fonction publique. Je voudrais aussi demander si le ministère de la Justice a l'intention de comparaître pour s'assurer dans l'intérêt du président qu'il s'agira d'une audition juste et équitable.

L'hon. Ron. Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le ministre sait que la question dont il a parlé a été renvoyée par l'Office national de l'énergie à la cour fédérale du Canada. Je suis en train d'examiner le rôle que le procureur général du Canada devrait jouer à cette audition.

● (1130)

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, comme il s'agit d'une mesure extraordinaire et habituellement rapide, le ministre de la Justice serait-il disposé à nous donner, sinon aujourd'hui, d'ici quelques jours, une réponse au sujet de l'énergie, l'un des facteurs importants dans la lutte contre l'inflation, et à demander l'aide d'un avocat de sorte que M. Crowe, qui a été nommé par le gouvernement président de l'Office national de l'énergie, office créé par un ancien gouvernement conservateur, soit traité avec justice.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question du député par laquelle il nous demande une réponse rapide, je dois répondre oui. Je m'efforce de veiller qu'on rende justice rapidement au Canada.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LE RÔLE DES GRANDES COMPAGNIES DANS LA POUSSÉE INFLATIONNISTE—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION PROBANTE**

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Le *Globe and Mail* rapporte aujourd'hui que le sous-ministre de la Consommation et des Corporations, M^{me} Sylvia Ostry, aurait déclaré, et je cite:

Il semble clair que des industries puissantes ont parfois joué un rôle de premier plan dans la poussée inflationniste. De même, tous nos renseignements nous portent à croire que les prix dans les industries concentrées réagissent moins aux fluctuations du niveau général de l'activité commerciale.